



Collège du Château
Place du Château
BP97175
29671 MORLAIX CEDEX
02 98 88 02 03
02 98 88 11 15
Ce.0291085x@ac-rennes.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER SOCIO-EDUCATIF
Année 2021-2022

Madame, Monsieur,

Le bureau du FSE du collège du Château a le plaisir de vous convier à :

L'Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif

Le lundi 27 septembre 2021 à 18h00 en salle des conseils

Le Foyer Socio-Educatif du collège du Château est une association régie par la loi de 1901, tenant une assemblée générale chaque année (bilan des activités et bilan financier). Elle est gérée et animée par des **bénévoles (Equipe de Vie scolaire, enseignants, personnels du collège, parents d'élèves, élèves)** dans l'enceinte du collège. Le FSE agit en faveur des élèves, en soutenant la qualité de la vie au collège. Il organise des actions destinées à récolter des fonds afin de participer financièrement à divers projets pédagogiques et éducatifs du collège (séjours d'intégration des 6^{ème}, voyages pédagogiques en France et à l'étranger...) dans le but de diminuer le coût demandé aux familles, de manière très significative. Le FSE ne participe en aucun cas aux dépenses d'enseignement mais contribue à l'épanouissement personnel des élèves (activités périscolaires variées, foyer des collégiens équipé de jeux adaptés). Les idées de partage, de solidarité et d'équité lui sont chères.

Les ressources du FSE proviennent :

- des cotisations des familles (notamment lors de l'achat groupé des fournitures scolaires)
- de la subvention municipale
- des actions menées dans le collège (photos de classe, couscous, vente de produits divers : chocolats, saucissons et terrines, collecte des journaux...)

Les familles sont libres de verser une participation au FSE, mais tous les élèves sont concernés par le FSE.

Le cahier de comptes est contrôlé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Bilan financier 2020/2021
- Accueil de nouveaux membres au sein de l'association
- Election du nouveau bureau

A l'issue de l'assemblée et de l'élection du nouveau bureau, ce dernier se réunira afin de définir les grandes lignes et son calendrier pour l'année scolaire.

En comptant sur votre présence. Cordialement.

Le bureau du FSE